

FPIPH « FORMATION PROFESSIONNELLE POUR L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Formation
éligible au
CPF



Formations transversales

Objectifs

Permettre à des jeunes adultes en situation de handicap (18 à 30 ans) de déterminer et/ou valider un projet professionnel et de s'insérer dans le milieu ordinaire de travail.

Contenus

4 Phases de Formation – Positionnement – Découverte des métiers – Construction et validation d'un projet professionnel – Préparation à l'accès à la qualification ou à l'accès à l'emploi Atelier professionnel, connaissance du monde de l'entreprise, enseignement général, activités physiques adaptées, sophrologie, périodes d'immersion en entreprise.

Pré-requis

Bénéficiaire d'une Reconnaissance de Travailleur Handicapé et avoir réalisé des périodes d'immersion en entreprise.

Public concerné

Validation

Attestation de compétences.